

TERMES DE RÉFÉRENCE

Formateur(trice) « Sport & Climat » certifié(e)

Conception et animation du module Sport & Climat pour éducateurs, enseignants et leaders communautaires

Référence	TDR-FV-im/sj/1007/2026
Projet	Foot Vert : le Ballon pour la Planète (15 mois)
Porteur / partenaire	Association PADIL avec l'Aigle Sportif de Metline (ASM)
Lieu d'exécution	Metline, délégation de Ras Jebel, gouvernorat de Bizerte
Durée	8 H/J : Deux sessions seront organisées : l'une en décembre 2026, l'autre en mai 2027. Les dates exactes seront fixées d'un commun accord entre le/la prestataire, PADIL et l'ASM.
Date limite de dépôt	Le Samedi 24 octobre 2026 avant Minuit (00:00 CET)

1. CONTEXTE DU PROJET

L'Association PADIL (Promotion et Appui au Développement d'Initiatives Locales), basée à Metline (délégation de Ras Jebel, gouvernorat de Bizerte), met en œuvre avec l'Aigle Sportif de Metline (ASM) le projet « Foot Vert : le Ballon pour la Planète », financé par la GIZ (Coopération allemande au développement) dans le cadre du programme PAGECTE (Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Écologique en Tunisie).

Durant 15 mois, le projet utilise le football comme levier de transition écologique face à l'érosion côtière, au stress hydrique et à la pollution plastique. Il cible 200 jeunes de 12 à 25 ans ($\geq 40\%$ de filles, $\geq 10\%$ en situation de handicap) et prévoit : la formation de 30 jeunes ambassadeurs et de 35 acteurs locaux (20 éducateurs sportifs, 10 enseignants, 5 leaders communautaires), 12 séances « Football & Climat », 3 tournois « Zéro Déchet », 6 actions de terrain (3 nettoyages, 3 reboisements) et la capitalisation via un Guide Éco-Sportif Local et une Charte Stade Éco-Responsable.

2. JUSTIFICATION DE LA MISSION

L'objectif spécifique 4 du projet prévoit la formation de 20 éducateurs sportifs, de 10 enseignants et de 5 leaders communautaires ($\geq 40\%$ de femmes) via un module « Sport & Climat » certifié, en partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement (DRE) de Bizerte. Ces 35 acteurs relaieront ensuite les messages auprès des jeunes, dans les clubs, les écoles et les familles, et sont parties prenantes de la Charte Stade Éco-Responsable.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général : renforcer la capacité de 35 acteurs locaux à intégrer l'éducation au climat et les pratiques éco-responsables dans l'entraînement, l'enseignement et la vie communautaire.

Objectifs spécifiques :

- Concevoir un module « Sport & Climat » adapté au contexte de Metline (eau, déchets, érosion côtière, biodiversité), certifiable avec la Direction Régionale de l'Environnement de Bizerte (DRE);
- Animer deux sessions de formation de 8 jours en total ;
- Concevoir avec les participant(e)s des kits pédagogiques réutilisables ;
- Mesurer les acquis et la satisfaction des participant(e)s (cible : $\geq 85\%$ de satisfaction).

4. DESCRIPTION DE LA MISSION

Préparation

- Remise d'une note méthodologique et d'un programme détaillé pour chacune des deux sessions ;
- Adaptation du module, en lien avec PADIL, l'ASM et la DRE Bizerte, sur la base du diagnostic participatif et du protocole « Match Zéro Déchet ».

Animation (2 sessions)

- Climat et enjeux locaux : érosion côtière, stress hydrique, plastique, biodiversité dunaire ;
- Apprendre en jouant : échauffements thématiques, matchs éducatifs, quiz climat, ateliers d'action (tri, compost, upcycling) ;
- Protocole « Match Zéro Déchet » : gourdes, tri à 3 flux, compostage, matériel durable ;
- Animation inclusive : participation des filles, accessibilité et adaptations pour les jeunes en situation de handicap, communication non violente ;
- Élaboration de plans d'action et co-conception de kits pédagogiques.
- Répartition des 35 participant(e)s entre les deux sessions (cohortes distinctes ou approfondissement) est à proposer dans la note méthodologique.

Évaluation et suivi

- Évaluer les acquis (avant/après) et la satisfaction à l'issue de chaque session ;
- Remettre le rapport de formation, avec données désagrégées par sexe et par catégorie d'acteur.

5. LIVRABLES ET CALENDRIER INDICATIF

Livrables	Échéance indicative
Note méthodologique et programme détaillé des 2 sessions	15 jours avant la session 1 (déc. 2026)
Module « Sport & Climat » : guide du formateur et supports participant(e)s (français, arabe/darija)	Avant la session 1, version finale validée avant certification
Session 1 : 5 jours, avec rapport de session	Décembre 2026
Session 2 : 3 jours, avec rapport de session	Mai 2027
Kits pédagogiques co-conçus (fiches d'activités)	À la fin de la session 2
Rapport final de formation (acquis, satisfaction, recommandations)	10 jours après la session 2

Les dates exactes seront fixées d'un commun accord entre le/la prestataire, PADIL et l'ASM. Les deux sessions se dérouleront à Metline (délégation de Ras Jebel, gouvernorat de Bizerte), dans une salle de formation mise à disposition par PADIL.

6. PROFIL REQUIS

- Formation supérieure (bac+4/5 ou équivalent) en environnement, développement durable, sciences de l'éducation, animation socio-éducative ou sport ;
- Certification de formateur(trice) (formation de formateurs, ingénierie pédagogique) ; une certification en éducation à l'environnement ou au climat est un atout ;
- Au moins 2 ans d'expérience en formation d'adultes ou d'éducateurs, avec conception de modules et de supports pédagogiques ;
- Expérience avec les jeunes, le sport éducatif ou l'éducation au climat ;
- Connaissance du contexte du littoral de Bizerte ; maîtrise de l'arabe (darija) et du français ;
- Approche genre et inclusion des personnes en situation de handicap.

7. MODALITÉS D'EXÉCUTION

- **Encadrement** : le/la formateur(trice) travaille sous la supervision de la Chargée de projet FOOT-VERT, avec validation du contenu par l'ASM et la DRE Bizerte.

- **Mis à disposition par PADIL** : salle de formation, pauses-café, consommables, convocation des participant(e)s, listes de présence, documents du projet.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

Le dossier, rédigé en français, comprend :

- Lettre de candidature datée et signée ;
- CV détaillé et copies des diplômes et certifications de formateur(trice) ;
- Liste de 3 références de formations similaires (client, thème, public, année) ;
- Copie de la CIN et copie de la patente, le cas échéant ;
- Note méthodologique de 2 pages maximum : approche pédagogique, plan des 2 sessions, répartition des participant(e)s ;
- Offre financière précisera le taux journalier ($\leq 1\,000$ DT), ainsi que le montant total de la prestation. Tous les montants sont exprimés en dinars tunisiens (DT), toutes taxes comprises (TTC), sous réserve des retenues à la source prévues par la législation en vigueur.

Évaluation. Les candidatures seront notées sur 100 points (note technique) selon la grille ci-dessous ; un minimum de 60/100 est requis pour ouvrir l'offre financière. La note finale combine 70 % technique et 30 % financier (offre la moins disante = 100 points).

Critère technique	Points
Diplômes et certification de formateur(trice)	20
Expérience en formation d'éducateurs / adultes et références similaires	30
Qualité de la note méthodologique (pédagogie active, inclusion, kits)	35
Connaissance du contexte local, langues, Approche genre et handicap	15

Dépôt : Par courriel à contact@padil.org & ines.mansouri@padil.org objet : « TDR-FV-im/sj/1007/2026 – Formateur(trice) “Sport & Climat” certifié(e) », au plus tard **le Samedi 24 Octobre 2026 Minuit (00 :00 CET)**. PADIL peut inviter les candidat(e)s les mieux classé(e)s à un entretien (présentiel ou visio).

9. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- **Indépendance et conflit d'intérêts** : le/la prestataire déclare par écrit l'absence de conflit d'intérêts avec PADIL, l'ASM et les partenaires du projet.
- **Protection des jeunes** : une partie des participant(e)s a moins de 18 ans. Le/la prestataire s'engage à un comportement irréprochable, à la communication non violente et au respect des règles de protection de l'enfance et de consentement parental communiquées par PADIL.
- **Genre et inclusion** : données et résultats désagrégés (sexe, âge, handicap) ; prise en compte de l'accessibilité en lien avec l'APH Metline.
- **Confidentialité et propriété** : les livrables et données collectées sont la propriété de PADIL, qui peut les utiliser et les diffuser en citant l'auteur. Aucune sous-traitance sans accord écrit de PADIL.
- **Visibilité** : mention du financement GIZ et respect des règles de visibilité du bailleur sur tout livrable public.

NB. Pour des raisons logistiques et organisationnelles, seules les candidatures retenues feront l'objet d'une réponse pour une convocation à un entretien.

Si dans un délai de 3 semaines vous n'avez pas eu de retour vous pouvez considérer que vous n'avez pas été retenu.

=====

Cette activité s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Environnementale et Climatique pour une Transition Écologique en Tunisie (PAGECTE), cofinancé par le Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) et l'Union européenne en Tunisie à travers le volet Gouvernance Environnementale de son programme « Tunisie Verte & Durable » pour l'appui à l'action environnementale en Tunisie, mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement en partenariat avec la GIZ.